

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

81078

Objet

**ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES
COMPLEMENTAIRES
(Z.A.E.C.) : CLOTURE DE
L'OPERATION**

DATE DE CONVOCATION

19 JUIN 1981

DATE D'AFFICHAGE

19 JUIN 1981

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 20
Nombre de votants 26

TOUT :
CONTRE :
ABSTENTION :

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

SOUS-PRÉFECTURE

- 6. JUIL. 1981

ROCHEFORT-MER (Cote-Mer)

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT UN

le VINGT SIX JUIN

à 19 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Pierre LIS, Maire

Étaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD, BOUCHET, BUJARD, DUFOUR, COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, TAP, PELLETIER, CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BOUTET par M. LIS, M. PAPEAU par M. GUICHAOUA
M. VIAUD par M. PELLETIER M. DUFEIL par M. BOISARD
Mme TACQUET par M. BUJARD M. POUGET par M. MONTRON

Absents : MM. BERLAND

M. MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par convention de concession approuvée le 10 Juin 1966, la Ville de ROYAN a confié à la SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION DE ROYAN ET DE LA SAINTONGE (SEMAR.ROYAN-SAIN Tonge), la réalisation de la Zone d'Activités Économiques Complémentaires sur son territoire, sur un périmètre de 45 ha 50 a 32 ca.

Le SEMAR.ROYAN-SAIN Tonge présente à la Municipalité un bilan de clôture de l'opération comprenant :

- Bilan financier de liquidation de l'opération
- Bilan des surfaces des terrains
- Etat des dépenses d'Études et Travaux
- Etat des Cessions de terrains
- Remise des Ouvrages à la Ville (Délibération du Conseil Municipal en date du 10.01.73)

Le bilan financier de l'opération fait apparaître une participation de la Ville de F. 994,00.- et un solde débiteur de 83.144,72 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu les dossiers présentés par la SEMAR.ROYAN-SAIN Tonge
- Vu l'avis des Commissaires aux Comptes

.../...

.../...

DECIDE :

- d'approuver le dossier de clôture de l'opération "Zone d'Activités Economiques complémentaires" concédée à la SEMAR.ROYAN-SAINTONGE tel que défini ci-dessus avec un solde débiteur de F. 83.144,72.
- de donner à la SEMAR.ROYAN-SAINTONGE quitus sans réserve de sa mission.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre, MM les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



[Signature]
Pierre LIS

DELIBERATION
DEPOSEE LE
- 6 JUIL. 1981
SOUS-PREFECTURE
de ROCHEFORT

14 SEP. 1981

Pour

Hol



ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES COMPLEMENTAIRES

(Z. A. E. C.)

CONCESSION à LA SEMAR.ROYAN-SAINTONGE en DATE du 10.06.66

BILAN FINANCIER de LIQUIDATION au 31 MAI 1981

D E P E N S E S

Acquisitions	481.685,24
Frais sur ventes	118.494,51
Etudes	117.350,91
Mise en état des sols	802.582,50
Viabilité	795.607,20
Frais financiers sur emprunts	349.830,26
Frais financiers sur avances	357.655,28
Frais de Société	102.497,56
Frais de gestion	44.208,55
T.V.A.	14.533,74

3.184.445,75
=====

R E C E T T E S

Cessions à des tiers	3.071.643,00
Participation	994,00
Produits de gestion	19.749,27
T.V.A. remboursée	8.914,76
Participation Communale	83.144,72

3.184.445,75
=====

APPROUVÉ
le 11 Juin 1981
M
Hofmann, C. C. C. E. S.



ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES COMPLEMENTAIRES
(Z. A. E. C.)

BILAN des SURFACES
=====

- Périmètre de l'opération		45 ha 50a 32ca
		=====
- Cessions à des Tiers	12 ha 62 a 08 ca	
- " à la Ville de ROYAN ...	6 ha 18 a 80 ca	
- Rétrocession à la Ville de ROYAN - Acte d'Août 1975)	24 ha 03 a 47 ca	
- Cession gratuite à la Ville de ROYAN (Acte Décembre 1977 - Voirie)	2 ha 65 a 97 ca	
	-----	45 ha 50a 32ca
		=====



ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES COMPLEMENTAIRES
(Z. A. E. C.)

DEPENSES ETUDES

1965	Etudes économiques et financières de la Société	43.400,00	
"	Frais insertion Agence HAVAS	166,46	
LC 65-02	Etudes implantations industrielles BETI	13.000,00	
1964	Etudes de sols - Société BEARNAISE	20.687,25	
1965	Transport plaques pour essais sols - TRAIN	135,00	
	Fourniture de rapport - Société BEARNAISE	90,00	
		-----	77.478,71
 <u>Levers topographiques :</u>			
1970	Travaux planimétriques - Ville de ROYAN	9.869,40	
1971	Plan topographique - LANOUE	15.972,80	
 <u>Etudes Architecte :</u>			
	Contrat 65-03 : Architecte UAU	14.030,00	
		-----	39.872,20

	<u>TOTAL DEPENSES D'ETUDES</u>		117.350,91

ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES COMPLEMENTAIRES

(Z. A. E. C.)



DEPENSES TRAVAUX

Marché 65-05	Terrassements généraux	DAVID	559.542,50
" 66-02	Viabilités	DAVID	452.416,23
" 67-14	Eau potable	C.F.D.E.	80.385,51
" 67-15	Electricité	LACOMBE	105.729,47
" 70-02	Terrassements	DAVID	243.040,00
" 70-06	Embranchement ferré	SMEI	63.889,95

Factures :

1966	Frais insertion travaux	Jx Officiels	206,64
1968	Evacuation eaux vannes	U.C.E.	2.950,15
1970	Evacuation eaux pluviales	MARTHELEM	13.268,80
1968	Génie civil-poste transfo	E.D.F.	1.147,14
1971	Réparation voirie	DAVID	7.145,49
1972	Embranchement provisoire	MIANO	419,00
	Extension BT pour VULTAGGIO	LACOMBE	5.631,40
	Extension BT pour JARRIAULT	LACOMBE	2.921,23

Honoraires :

Marché 67-02	Coordination-Direction technique	BETURE	22.124,01
Marché 67-03	Direction travaux V.R.D.	P & C	37.372,18

TOTAL DEPENSES TRAVAUX 1.598.189,70

=====



ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES COMPLEMENTAIRES

(Z. A. E. C.)

BILAN DES CESSIONS à DES TIERS

ACQUEREURS	SUPERFICIE	P R I X
VILLE DE ROYAN	61.880	49.504
MOUNIER	1.500	18.000
ROTRACO	5.000	60.000
C.F.C.E.	4.000	48.000
E.G.O.B.	5.000	60.000
S.E.E.T.P	2.500	30.000
HEULIN	2.500	30.000
TOURTELOT	3.500	42.000
GIRARD	2.475	29.700
SOLVIDI	2.044	24.528
GRAVIERE	500	6.000
HEULIN	2.000	24.000
VANNIERE	1.448	17.376
BUSUTIL	1.110	13.320
BORDET	1.870	22.440
VULTAGGIO	8.000	96.000
PIERDON	3.000	36.000
P & T	3.000	36.000
GAZON	1.000	14.000
GIRARD	1.481	17.772
S.R.T.P.	2.200	30.800
COUVERT	2.000	28.000
LALARDERIE	3.428	47.992
BETON CONTROLE DE SAINTONGE	8.174	108.710
PELLAT	1.147	16.058
BANEY	867	12.138
E G O B	2.500	30.000
BRINDEAU & DROUILLARD	1.000	14.000
DAVID	20.884	243.040
Ville de ROYAN	913	-
VULTAGGIO	3.206	35.000
JARRIAULT	1.000	14.000
GRAMMATICO	1.032	16.512
GROUPELEC SAINTONGE	2.706	35.185
GRAMMATICO	310	4.960
TOURTELOT	2.031	32.496
PITTEL	6.014	96.224
JARRIAULT	2.000	32.000
BELLEVILLE	1.500	18.000



ACQUEREURS	SUPERFICIE	
PERGAY	3.172	50.752
TOURTELOT	1.910	30.560
GUILLON	1.436	22.976
ONTIVEROS	3.282	52.512
LAPLACE	790	12.640
COULON-LACOUR	778	12.448
Rétrocession Ville de ROYAN	240.347	1.400.000
Abandon à la Ville de ROYAN	26.597	-
	-----	-----
	455.032	3.071.643
	=====	=====

Objet

SEMARROY

(Zones d'habitations,
d'activités économiques
complémentaires, commer-
ciales), Incorporation de
voies nouvelles dans le
D.P. Communal.

DATE DE CONVOCATION

— 4 Janvier 1973 —

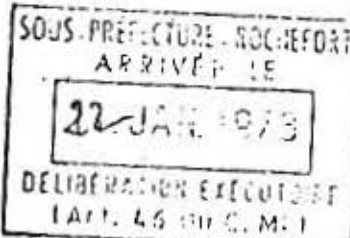
DATE D'AFFICHAGE

— 4 janvier 1973 —

Nombre de conseillers
en exercice — 26 —

Nombre de présents — 21 —

Nombre de votants — 25 —



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize
le dix janvier à 19 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur de LIPKOWSKI

Étaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, BUJARD, ~~MONTRON~~
STIPAL, BUCHET, Melle FOUCHE, MM. DUFOUR, BARDE, MONTRON, DOIREAU,
LACHAUD, BROTEAU, COLLE, DOMEQ, BERLAND, BARRIERE, BOUCHET,
PAPEAU, BOUTET, TAP, FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DELAIR par M. MONTRON
LARGETEAU par M. TETARD

Absents : MM. NAULIN - RIVIERE - Mme BIDEAU

M. MONTRON a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

La Ville a concédé à la SEMARROY trois zones (HABITATION,
ACTIVITES ECONOMIQUES COMPLEMENTAIRES) COMMERCIALE) aux fins
d'aménagement et équipement.

La SEMARROY réalise à ce titre les V.R.D. destinés à être
transférés et remis à la Ville en vue de leur incorporation dans
le domaine public communal.

Les opérations de transfert et remise d'ouvrages sont faites
à titre gratuit, en application des prescriptions des cahiers de
charges de concession, étant précisé qu'elles ne libèrent
nullement la Société de sa mission en vue de l'équipement compl.
des zones concédées, mais qu'elles permettent à la Ville d'assurer
l'entretien des ouvrages en service.

Il importe en conséquence de concrétiser les opérations de
transfert et remise d'ouvrages V.R.D. à la Ville par leur incor-
poration dans le domaine public communal.

./.



DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites les parties font élection de domicile à ROYAN, en l'étude de M^o DUFOUR Notaire soussigné.

AFFIRMATION DE SINCERITE

Les parties affirment sous les peines édictées par l'article 8 de la loi du 18 avril 1918 (article 1837 du Code Général des Impôts) que le présent acte exprime l'intégralité de conventions y contenues. Et elles reconnaissent avoir été informées par le notaire soussigné des peines encourues en cas d'inexactitude de cette déclaration.

De son côté le notaire soussigné affirme qu'à sa connaissance le présent acte n'est modifié ni contredit par aucune contre lettre contenant augmentation de l'évaluation ci-dessus.

DONT ACTE

Fait et passé à ROYAN
En l'étude de M^o DUFOUR Notaire soussigné
L'an MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX SEPT
Le TRENTE DECEMBRE

Et, après lecture faite, les parties, Messieurs TETARD et DELPECH ès qualités, ont signé avec les notaires

MINUTE n° 1
vingt quatre pages
dix-neuf
Lettre remise
mots nuls
vingt sept
chiffres nuls
dix-sept
barres

[Handwritten signature]

[Handwritten signatures of TETARD and DELPECH]